

LIGUE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES DE NATATION RÉUNION COMMISSION WATER-POLO – CLUBS

Fin de saison

Samedi 20 juin 2026

14h15 à 17h30 - Chassieu

Présents :

Mesdames : Celine Bourguès, Bettina Briand, Lina Giraudeau, Peggy Marchand, Carole Tisserant.

Messieurs : Léo Bect, Bruno Benoit-Gonin, Adrien Bourgeois, Julien Bourguès, Tanguy Corboz, Noa Di Fraja, Marc Donsimoni, Eric Fournassier, Xavier Fraile, Farid Guergouz, Philippe Jadeau, Tugdual Livenais, Jean-Luc Manaudou, Xavier Mazurier, Pascal Planchon, Robin Planchon, Grégory Poncet, Maxime Puichafray, Olivier Rannou, Maël Rivière, Maxime Usclat, Yves Zerbini.

Ordre du jour :

Accueil et tour de table	2
Bilan sportif de la saison par catégorie	2
Le championnat U10	2
Le championnat U12	2
Le championnat U14	2
Le championnat U16	2
Le championnat N3	3
Le championnat féminin	3
Bilan de l'arbitrage	3
Les officiels B	3
Les officiels A	4
Les sanctions	4
Bilan des sélections et stages régionaux	5
Bilan financier de la saison	5
Points d'avancement sur le projet sport-étude/classe sportive à Lyon	5
Informations suites aux questions diverses	5

Accueil et tour de table

Le Compte Rendu de la dernière réunion de la commission WP est adopté. Merci aux coaches d'avoir répondu au questionnaire de fin de saison. Un grand merci pour les échanges de qualité et le travail administratif produit entre Gaëlle et la commission WP.

Bilan sportif de la saison par catégorie

Le championnat U10

Cette année, les U10 jouaient sous forme de polonat. La saison prochaine, un championnat pour cette catégorie sera proposé.

Le championnat U12

La saison U12 s'est déroulée dans d'excellentes conditions et constitue une véritable réussite pour la commission régionale. Le début de saison a été organisé sous forme de polo-natations. Cette formule a permis d'accueillir un nombre important d'équipes tout en offrant du temps de jeu à l'ensemble des jeunes licenciés. Elle a également facilité l'intégration de joueurs supplémentaires lors des premiers rassemblements, permettant aux clubs de compléter leurs effectifs et de faire participer un maximum d'enfants. À l'exception du tournoi de Moulins, où la participation a été plus limitée, les clubs ont globalement joué le jeu tout au long de la saison. À partir du troisième tournoi, le championnat a évolué vers une formule plus compétitive avec la création de deux niveaux : une Poule Excellence et une Poule Honneur. Cette organisation a permis de proposer des oppositions plus équilibrées et plus intéressantes sportivement. Les clubs organisateurs ont également bénéficié d'une certaine liberté dans la gestion de leurs tournois, ce qui a contribué à la bonne dynamique de la saison. Le championnat U12 a rempli ses objectifs de développement, de fidélisation et d'apprentissage du water-polo.

Le championnat U14

Le championnat U14 est sans doute la catégorie qui nécessite le plus de réflexion pour la saison prochaine. Le choix avait été fait cette année de proposer une formule dans laquelle toutes les équipes pouvaient se rencontrer au cours du championnat. Si l'intention était louable, le résultat s'est avéré plus compliqué dans la pratique. Les écarts de niveau entre certaines équipes étaient trop importants et plusieurs rencontres ont été fortement déséquilibrées. Cela a parfois limité l'intérêt sportif des matchs, aussi bien pour les équipes dominantes que pour celles en difficulté. Cette expérience montre qu'il est désormais nécessaire d'orienter la compétition vers une formule davantage structurée autour du niveau réel des équipes. Une organisation similaire à celle mise en place en U16 semble aujourd'hui la plus pertinente. Elle pourrait s'articuler autour d'un brassage ou d'un barrage de début de saison permettant ensuite de constituer une Poule Excellence et une Poule Honneur. Ces poules resteraient inchangées tout au long de la saison afin de garantir des rencontres équilibrées et une progression cohérente pour tous les participants. En fin de championnat, un système de barrage pourrait permettre à certaines équipes de la Poule Honneur d'accéder aux phases finales, tout en conservant une logique sportive valorisante pour l'ensemble des clubs.

Le championnat U16

La formule sportive mise en place en U16 a donné entière satisfaction. Le système de brassage initial puis de répartition en Poule Excellence et Poule Honneur a permis de créer des oppositions cohérentes et adaptées au niveau des équipes. Les rencontres ont été globalement plus disputées et l'intérêt sportif a été maintenu tout au long de l'année. Le principal point négatif concerne le nombre important de forfaits enregistrés durant la saison. Ces forfaits ont parfois faussé la lecture du championnat et rendu certains classements difficilement représentatifs de la réalité sportive. Plusieurs équipes n'ont pas pu disputer l'ensemble de leurs rencontres tandis que d'autres ont bénéficié de résultats acquis sans jouer. Cette situation devra faire l'objet d'une réflexion particulière pour les saisons à venir afin

Page 2

de préserver l'équité de la compétition. La formule sportive mise en place cette année constitue donc une base solide pour l'avenir. Les ajustements à apporter concernent principalement la gestion des forfaits afin de garantir une meilleure cohérence du championnat.

Il est rappelé aux clubs que toutes les feuilles de matchs doivent être rentrées sur Extranat. Les clubs ont 2 jours pour entrer les résultats et jusqu'au mercredi suivant pour entrer la feuille de match complète. Cette année, il a manqué plusieurs feuilles de matchs pour les championnats U14 et U16.

Le format des championnats jeunes sera proposé dès que les dates des championnats nationaux seront connues.

Deux entraîneurs vont intégrer la sous-commission « championnats jeunes » pour travailler sur le format des championnats : Arthur et Eliott.

Des jeunes en formation ont arbitré les journées de championnats U12 et U14. Une quinzaine de jeunes ont été répertoriés pour aider à l'arbitrage de ces matchs. En revanche, il a été soumis l'idée qu'il était important que la personne qui chapote le jeune en formation puisse intervenir très rapidement si celui-ci commet une erreur d'arbitrage qui pourrait être pénalisante pour une équipe. Afin de ne pas déstabiliser, ne pas mettre en porte à faux le jeune arbitre, le système d'oreillette semble être une bonne solution pour lui signaler l'erreur, sans attendre la fin du quart-temps/match. La Ligue fournira ce système à chaque jeune qui s'engage dans l'arbitrage. Cela fera partie du package équipement du jeune arbitre.

Le championnat N3

La saison prochaine, le championnat N3 sera proposé sous un format géographique. Dès que tous les engagements seront connus, 2 poules géographiques seront formées. Aujourd'hui, une dizaine d'équipes ont fait savoir qu'elles se réengageraient pour la saison 2026-27. La dernière journée se déroulerait sous forme de tournois. Cependant, ce championnat doit se terminer début mai pour la remontée des noms des premières équipes à la fédération.

Robin Planchon va intégrer la sous-commission du championnat N3 pour aider à la mise en place et à la tenue de celui-ci.

Le championnat féminin

(ppt joint en annexe)

L'année prochaine, LRWP souhaite inscrire une équipe féminine en N1. Actuellement, il y a 6 filles qui forment la base de l'équipe, 4 filles vont venir faire des séances d'essai ; des extensions de licence sont à l'étude. Des filles d'Echirolles pourraient venir. Le club a relancé les universités à Lyon pour trouver de nouvelles joueuses. Pour le moment, il y aurait 5 clubs inscrits en N1 pour la saison prochaine et Lyon serait la 6^{ème}. L'entraîneur serait Slimane Kouchkar. Le club de Lyon donnera les informations complémentaires dès qu'elles seront en sa possession. Jean-Luc souligne que nous sommes la seule Ligue en France où existe un championnat féminin senior.

Il rappelle également l'obligation de la formation pour les entraîneurs et que l'ERFAN peut être sollicité à ce sujet. C'est une obligation demandée par Jeunesse et Sports. L'AFDAS peut payer les formations. Pour cela, un dossier doit être complété. Toutes les informations sont à retrouver sur le site de la Ligue AURA :

<https://ligue.auvergnerhonealpes-natation.fr/erfan-aura/>

Cédric Marez et Kahina Lounes sont les interlocuteurs des clubs et entraîneurs pour les demandes de formation.

Bilan de l'arbitrage

Les officiels B

Une centaine de jeunes ont été formés sur la saison 2025-26, ce qui est un chiffre encourageant. Tous les clubs qui ont demandé à organiser des temps de formation ont pu les obtenir. Les réponses au questionnaire démontrent que

Page 3

les clubs ont été satisfaits de ces temps de formation, tant sur le nombre de séances, que leur durée et leur lieu géographique.

Les officiels A

4 personnes se sont inscrites. Les candidats n'ont pas encore eu de retour de cette formation car il y avait une différence entre les attendus du QCM et les réponses des candidats. Ils seront revus en début de saison prochaine et seront accompagnés avant les vacances de Noël pour réussir cet examen. Grégory Chambry a réussi son examen fédéral. La saison prochaine, Adam Rafie pourrait également passer son examen fédéral.

La saison prochaine, les clubs pourront continuer à solliciter Pascal, de la même façon que cette saison, pour organiser des temps de formation. Le nombre d'arbitre est insuffisant et les mêmes arbitres sont souvent sollicités car il n'y a pas d'autres possibilités.

Il est demandé à chaque club de solliciter et de motiver de nouveaux jeunes et à les motiver pour les envoyer en formation avant que la Ligue soit obligée de mettre en place des obligations pour permettre le renouvellement des arbitres.

Les sanctions

12 dossiers ont été examinés cette année avec Patrice Gozard, le responsable de l'Organisme de Discipline Régional (ODR). A chaque fois, sur un match, où il y aura une faute disqualifiante : EDA, EDA4P, la sanction automatique sera appliquée mais il y aura aussi une convocation devant l'ODR. Les décisions prises par l'ODR sont à retrouver sur le lien suivant : <https://ligue.auvergnerhonealpes-natation.fr/organisme-de-discipline-regionale/>

Lorsqu'un dossier devra être examiné par l'ODR, Jean-Luc nommera un instructeur qui devra mener une enquête sur le déroulement des faits. Un rapport sera ensuite soumis à cet organisme qui prendra la décision. L'instructeur ne participe pas à la commission qui étudie le dossier.

A compter de la saison prochaine, Jean-Luc demande que le règlement de la Ligue soit appliqué à la fois pour les sanctions et pour les forfaits. S'il doit y avoir des sanctions financières demandées à un joueur, le club sera chargé de récupérer la somme due et de la reverser à la Ligue. Jean-Luc précise que les sommes récupérées seront versées à la section water-polo et pas mélangées au budget des autres activités. Le tableau avec les propositions de sanctions financières va être soumis au prochain bureau exécutif de la ligue. S'il est validé, il sera ensuite porté à connaissance de l'assemblée générale qui se déroulera le 17 octobre 2026. Si des situations justifiaient des sanctions financières avant la date de l'assemblée générale, les décisions prises seront rétroactives si les championnats commencent avant cette date.

Voici le tableau des sanctions qui seront appliquées pour la saison 2026-27 :

Fait	Sanction financière	Sanction sportive
Forfait averti + de 15 jours à l'avance	150 €	1 point
Forfait non averti ou à moins de 15 jours du match	250 €	1 point
Abandon au cours d'un match	150 €	Forfait 8-0
Forfait général (2e forfait)	600 €	Disqualification
Non respect des obligations arbitrales (/arbitre)	100 €	
EDA	100 €	Sanction automatique ou Décision de l'ODR
EDA4P	400 €	Sanction automatique ou Décision de l'ODR
Carton rouge coach ou coach adjoint	400 €	Sanction automatique ou Décision de l'ODR

Concernant les sanctions financières des EDA, EDA4P et cartons rouges coach ou coach adjoint : les sanctions financières seront adressées aux joueurs par l'intermédiaire des clubs qui auront la responsabilité de gérer ces dernières en interne.
L'engagement des clubs pour la saison suivante sera autorisé uniquement si les pénalités financières sont réglées

Bilan des sélections et stages régionaux

Nous sommes la seule Ligue à avoir voulu engager des équipes dans toutes les catégories. A compter de la saison prochaine, la Fédération va obliger les Ligues à inscrire des équipes dans toutes les catégories dans lesquelles elles ont le même championnat. S'il n'y a pas de championnat féminin, il n'y a pas d'obligation à inscrire la catégorie.

Dans l'ensemble, les deux premières CFL se sont bien déroulées. L'équipe U12 s'est déplacée à Arras où elle a terminé 2^{ème} du tournoi avec 2 joueurs récompensés :

- Imran DERKAOU, nommé meilleur buteur
- Tom BOURGOIN, nommé meilleur gardien.

L'équipe U14 a terminé 5^{ème} avec 1 joueur récompensé :

- Kais MELOUKA, nommé meilleur buteur.

La CFL U16 aura lieu en juillet.

Il est demandé que les sélectionneurs travaillent avec tous les clubs qui connaissent bien leurs joueurs. Le travail de repérage doit se faire en commun. Jean-Luc rappelle aussi que ce sont les meilleurs joueurs de la région qui sont sélectionnés pour partir représenter la Ligue.

Un rappel est fait pour que les coachs soient vigilants à ce que les joueurs envoient bien les documents administratifs dès le 1^{er} jour de sélection où les joueurs sont nommés. De même que l'équipe part et revient ensemble. Si les parents souhaitent emmener et/ou récupérer, ils devront en faire la demande au secrétariat de la Ligue. C'est Jean-Luc qui prendra la décision. En cas d'acceptation, les parents auront le formulaire de décharge à compléter et à retourner à la Ligue.

A compter de la saison prochaine, il est proposé de recruter les sélectionneurs dès le mois de juillet afin qu'ils puissent organiser des temps de rencontre dès le mois de septembre et des stages s'ils le souhaitent. Un dossier de candidature devra parvenir à la Ligue avec un projet sportif et quelques documents administratifs. Si des regroupements ont lieu avec des nuits hors du domicile familial, le sélectionneur devra choisir une structure agréée Jeunesse et Sports et compléter le dossier avec la Ligue au moins 3 mois avant le stage prévu. Les informations complètes seront données aux coachs qui seront sélectionnés.

Bilan financier de la saison

- Frais d'engagement reçus à la Ligue toutes catégories confondues : 34000€
- Le prévisionnel pour les CFL : 18 000 €
- Les frais d'arbitrage : 20 000€.

Le modèle convient à Jean-Luc. Le budget était bien préparé.

Le rapport de la commission WP doit être envoyé à Jean-Luc avant le 10 septembre.

Points d'avancement sur le projet sport-étude/classe sportive à Lyon

Xavier va organiser une réunion avec les clubs des différents activités aquatiques présentes sur les piscines de Lyon afin de discuter de l'optimisation des temps d'occupation des bassins et travailler le projet avec le club WP de Lyon. Un dossier devra être envoyé à l'élue aux sports de la métropole de Lyon pour le mois de septembre. Lucille intègre la sous-commission pour travailler le projet sport-étude.

Informations suites aux questions diverses

La tenue de la Ligue Aura à compter de septembre sera un pantalon noir, des chaussures noires et le polo gris. Il est prévu un remboursement de maximum 20€ par personnes pour les officiels. La facture doit être envoyée à la Ligue.

Page 5

3 équipes souhaiteraient s'inscrire en championnat U21. Ce championnat aurait lieu sous forme de tournois. Il commencerait tôt et finirait tard dans la saison, pour permettre aux joueurs d'être disponibles sur les autres dates de championnats.

Le format des championnats jeunes sera pensé pour éviter le chevauchement des dates pour favoriser le temps de jeu des filles.

L'obligation d'inscrire 2 équipes jeunes est maintenue pour inscrire une équipe N3.

La coupe de France de WP va être mise en place à la saison prochaine. Il y aurait une seule équipe par club et la licence compétition sera obligatoire. Des informations doivent encore parvenir et seront communiquées dès que possible.

La réunion de rentrée avec les clubs aura lieu le 26 septembre, à la Ligue, à Chassieu.